



ÉDITO


En cette rentrée 2022, le SYDELA tourne une page et poursuit ses actions sous **une nouvelle identité** :



"Le SYDELA change de nom, pas de mission"... En effet, notre projet de mandat qui vous a été présenté lors de la Matinale de l'Énergie publique du 22 juin dernier (cf. au verso), s'est consolidé autour de **4 grands axes** : **Confiance-Équité-Sobriété-Stratégie**.

Guidant les actions 2020-2026 du syndicat, ces 4 axes forment la pierre angulaire de notre rôle fondamental : **soutenir la transformation du modèle de production centralisée et des modalités de consommation d'énergie** (cf. ci-contre).

Piloté par des élus du territoire, au service des collectivités locales, TE44 a un objectif clair : **être un syndicat mutualisateur pour mener à bien le nécessaire chantier de la transition énergétique et écologique**.

Par conséquent, en cohérence avec les valeurs de solidarité territoriale portées par la FNCCR, le syndicat a souhaité adhérer à sa marque Territoire d'énergie, et devient ainsi **Territoire d'énergie Loire-Atlantique** ! 

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise !

Raymond CHARBONNIER
Président de TE44

FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE..... CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS POUR VOS COMMUNES

Depuis le début de l'année, le prix de l'électricité et du gaz ne cesse d'augmenter. Pourquoi un tel bouleversement ? et comment TE44 vient en aide aux communes ?

En France, depuis plusieurs années, la demande en électricité s'accroît. Étant donné que l'électricité ne se stocke pas, les centrales à gaz prennent le relais pour faire face à ce pic. Ceci étant, les stocks de gaz diminuent car les structures de stockage viennent à manquer. Ce qui est rare, est cher.... donc le prix du gaz augmente... et par ricochet sur le marché européen, le prix de l'électricité augmente aussi. À cela s'ajoute, le vieillissement, ainsi que la mise à l'arrêt pour incidents et contrôles techniques, de plusieurs centrales nucléaires. Parallèlement, la réduction d'importation de gaz russe en raison de la guerre russo-ukrainienne vient renforcer l'augmentation du prix du gaz sur le marché mondial.

D'un point de vue structurel et conjoncturel, fort est de constater que le prix de l'énergie va crescendo.



Quels sont les bénéfices de notre accompagnement pour réduire votre dépense énergétique communale ?

Tout d'abord, **TE44 met à votre disposition des groupements d'achats d'énergie**. Les opportunités de ces achats passés en 2019, 2020 et 2021, permettent de stabiliser le prix de l'énergie pour 2022. Vos factures n'augmenteront donc pas d'ici 2022. Pour 2023, en étant dans le groupement TE44 sur l'électricité, une commune paiera en moyenne 3 fois moins cher son électricité que si elle avait souscrit seule, et 2 fois moins cher son gaz. **Plus nous sommes nombreux à adhérer à ces groupements, plus TE44 a la possibilité d'acheter un volume important d'électricité et de gaz, et meilleurs sont les prix.**

De plus, afin de vous guider dans une démarche de sobriété, **TE44 a lancé cet été un plan de sobriété énergétique, pour lequel les collectivités peuvent dès à présent s'engager. Les enjeux de sobriété et les actions proposées seront détaillés lors de 2 webinaires qui auront lieu le mardi 20/09 de 13h30 à 14h30 et le mercredi 21/09 de 18h à 19h. TE44 accompagnera aussi les collectivités qui veulent aller plus loin, notamment dans le cadre des actions de sobriété prévues par le dispositif SYDEFI.**

Enfin, l'axe le plus important pour économiser de l'énergie est celui des énergies renouvelables produites et consommées localement, où l'on identifie le producteur, le consommateur, le coût et la durée. Plus cette part d'énergie renouvelable augmentera, plus la part de notre facture contrôlable sera importante, et moins nous serons dépendants des fluctuations du marché mondial. Alors réalisons ensemble des projets nous permettant de gagner localement notre indépendance énergétique !



Retrouvez vos contacts groupements d'achats, sobriété et énergies renouvelables sur [l'organigramme des services de TE44](#) ! 

1ÈRE MATINALE DE L'ÉNERGIE PUBLIQUE 44 !

Découvrir, communiquer, échanger et partager des expériences sur les questions énergétiques, tel était l'enjeu de cette 1ère Matinale organisée par TE44 le 22 juin dernier !

A travers une plénière et 6 grands stands thématiques, un **éclairage précis a été donné sur les actions du projet de mandat 2020-2026**. En clôture, nous avons partagé avec le Conseil départemental notre collaboration sur des **projets Énergie communs**.

Au total, cette Matinale a réuni 136 participants, dont **72% sont des élus et techniciens des collectivités adhérentes à TE44**.

Ne manquez pas la vidéo rétrospective de cet événement ! ➡



De gauche à droite : Raymond CHARBONNIER, Président ; Christelle HUMSKI, Directrice Générale des Services ; Frédéric DUNET, 1er Vice-Président ; Philippe CAILLON, 7e Vice-Président.

TE44 AUX COMMANDES DE L'ENTENTE RÉGIONALE



De gauche à droite : Christelle HUMSKI, Directrice Générale des Services ; Raymond CHARBONNIER, Président ; Isabelle DOAT, Coordinatrice de l'entente.

Le 1er juin dernier, Territoire d'énergie 44 a pris la **présidence de l'entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire**. ➡

Il succède ainsi à Territoire d'énergie 53, son homologue de la Mayenne.

Raymond CHARBONNIER, Président de TE44, s'inscrit dans la lignée des grandes orientations validées précédemment en encourageant les travaux de mise en commun et de partage d'expériences :

« Notre ambition est non seulement de continuer à mutualiser les bonnes pratiques des AODE, mais aussi et peut-être surtout, de fluidifier le circuit des aides au service des communes et intercommunalités. Si certains défrichent avant d'autres, nous avons tous à gagner collectivement des efforts engagés. Nos différences doivent nous rassembler ! »

Dans un contexte où les enjeux de l'énergie n'ont jamais été aussi stratégiques, la coopération des acteurs publics de l'énergie en Pays de la Loire constitue incontestablement un atout majeur à conforter.

Dans le cadre d'ACTEE, Territoire d'énergie Pays de la Loire met à votre disposition un **Guide financier** qui recense les sources de financements mobilisables pour réaliser vos **projets de rénovation énergétique**. [Cliquez ICI !](#) ➡



Vous vous sentez concernés par les sujets de transition énergétique et écologique ?

Postulez dès maintenant !

Découvrez nos offres d'emplois ➡

- **Transversales**
 - > Un(e) Responsable Conduite du changement_Direction Activités opérationnelles
 - > Un(e) Responsable Conduite du changement_Direction Transition énergétique
- **Au pôle Maîtrise de l'énergie**
 - > Un(e) Chargé(e) de mission Maîtrise de l'énergie
- **Au pôle Mobilité**
 - > Un(e) Chef(fe) de produit Bornes de recharge pour véhicules électriques Ouest Charge Loire-Atlantique
- **Au pôle Éclairage public**
 - > Un(e) Chargé(e) de maintenance Éclairage public
 - > Un(e) Concepteur(trice) Éclairagiste



Vos Nouveaux interlocuteurs



Laura BONNAIRE-DREVAULT
Éclairagiste dédiée aux Plans Pluriannuels d'Investissements



Lucie GRENIER
Responsable de votre Aménagement numérique



Julien SIDOT
Chargé d'affaires Maintenance de votre éclairage public et de vos bornes électriques



Anthony THOMAS
Responsable Maintenance de votre éclairage public et de vos bornes électriques



Simon ZARAGOZA
Conseiller en Énergie Partagé Secteur Sèvre et Loire